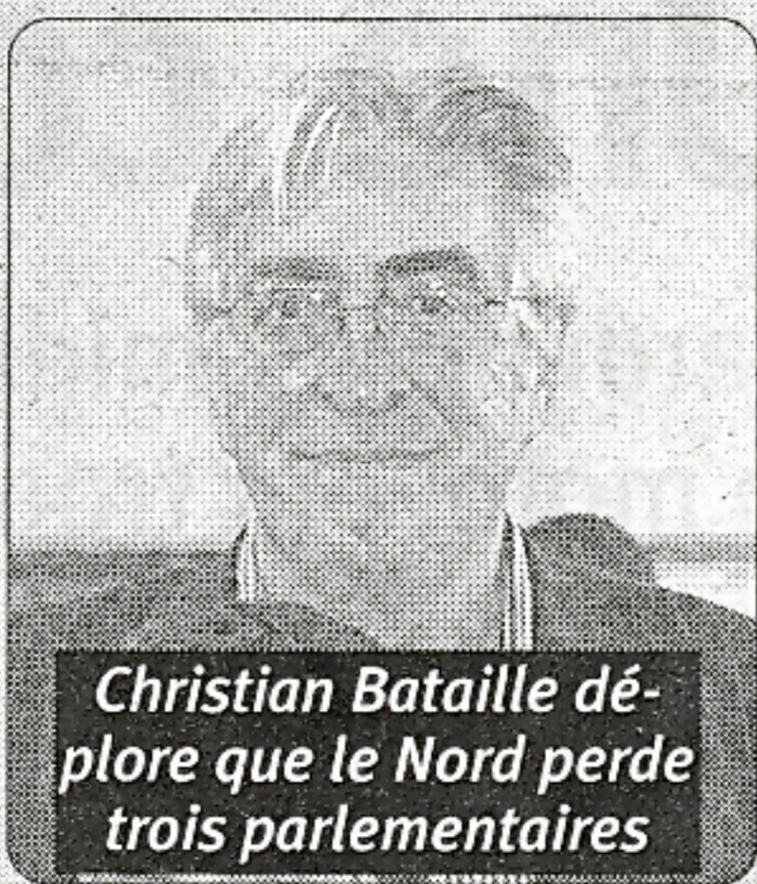


Redécoupage électoral

L'avis de Christian Bataille

■ Le Journal Officiel a divulgué les conclusions de la Commission Guéna chargée de redessiner la nouvelle carte des circonscriptions législatives. Christian Bataille, député de la 22e circonscription, « *déplore que le département du Nord perde trois parlementaires. On passe de 24 à 21 députés, ce n'est pas juste, on a besoin d'une représentation forte* ». Dans le Nord, ce sont les régions de Dunkerque, de Lille et de l'Avesnois qui perdent chacune un représentant à l'assemblée nationale.



Christian Bataille déplore que le Nord perde trois parlementaires

La faute à une baisse de la démographie mais aussi à « *la création des députés des Français de l'étranger. On verra à l'exercice qu'ils ne seront pas très nombreux à aller voter et que ces députés ne seront peut-être pas très représentatifs* », confie Christian Bataille. En attendant, il y aura effectivement un redécoupage, ce qui n'était pas arrivé depuis 1986. Pour Christian Bataille, « *le gouvernement a fait les choses proprement, avec un esprit républicain, je ne suis pas l'un de ceux qui va hurler au charcutage* ».

« Pour l'Avesnois-Cambrésis, cela a été fait proprement »

D'un point de vue local, c'est avant tout dans la 22e circonscription que l'on enregistre du mouvement. Composée actuellement des cantons de Berlaimont, de Carnières, du Cateau-Cambrésis, du Quesnoy-Est, du Quesnoy-Ouest, de Solesmes, la 22e deviendrait la 12e circonscription.

Le canton du Cateau-Cambrésis basculerait dans la 18e circonscription. Par contre, côté arrivées, la future 12e circonscription accueillerait dans ses rangs les cantons d'Avesnes-sud, et de Landrecies, actuellement dans la 24e circonscription du député Jean-Luc Pérat.

« *On pouvait craindre des triturations de circonscriptions. Pour l'Avesnois-Cambrésis, cela a été fait proprement* », estime Christian Bataille. « Je garde comme noyau principal cinq cantons sur six et j'en récupère deux autres (Landrecies et Avesnes-Sud), la circonscription va être encore plus grande. La 12e circonscription va représenter 8 cantons, 120 communes et plus de 129 000 habitants, c'est un beau morceau de territoire, conclut le député Christian Bataille.

Nicolas Leclercq